



NOTE DE SYNTHÈSE N°4

OBJET : DÉSHERBAGE DES OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE

RAPPORTEUR : Eve MALLIER

EXPOSÉ

Il convient d'éliminer des ouvrages de la bibliothèque pour diverses raisons (mauvais état physique, contenu obsolète, doublons...)

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il est nécessaire de valoriser une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale,
Considérant l'avis émis lors du pré conseil le mardi 13 Février 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE PROCÉDER** au désherbage des ouvrages de la bibliothèque à partir de la liste annexée à la présente décision,
- **DE DÉSIGNER** les responsables de la bibliothèque municipale pour cette mise en œuvre en privilégiant une valorisation comme papier à recycler